



# Communiqué

## Recrutement sans concours d'ATMD 2

Par Arrêté du 17 février 2016, un recrutement sans concours d'agents techniques du ministère de la défense de 2<sup>ème</sup> classe est organisé par les CMG de Bordeaux, de Lyon, de Metz, de Rennes et de Saint-Germain-en-Laye.

Le nombre de **postes offerts** est fixé à **16**.

Ces postes sont répartis par CMG, par branche d'activité et par spécialité de la manière suivante :

CMG	BRANCHES D'ACTIVITÉ	SPÉCIALITÉS	Nbre de postes
Bordeaux	Logistique	Manutention, emballage, conditionnement	2
Lyon	Logistique	Manutention, emballage, conditionnement	4
	Restauration, hébergement - loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	1
Metz	Restauration, hébergement - loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	1
Rennes	Logistique	Manutention, emballage, conditionnement	7
Saint-Germain-en-Laye	Restauration, hébergement - loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	1

Date **limite** de retrait du dossier d'**inscription** : **4 avril** 2016 à 12 heures

Date de **clôture** des inscriptions : **7 avril** 2016

La **sélection** des dossiers, confiée à une commission, se déroule à compter du **25 avril 2016** dans les CMG de Bordeaux, de Lyon, de Metz, de Rennes et de Saint-Germain-en-Laye.

Pour tous les détails : [Lien vers l'arrêté sur Légifrance](#)

Paris, le 3 mars 2016